

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE PRO ANZÈRE S.A.
en liquidation

26536

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

qui se tiendra le vendredi 29 octobre 2010, à 15 heures,
dans la salle de conférence de l'Hôtel Eden à Anzère.

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et formation du bureau
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2009
3. Rapport du Liquidateur
4. Présentation et examen des comptes de l'exercice au 30 avril 2010
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, du bilan et du compte de pertes et profits
7. Décharge aux organes responsables
8. Présentation et examen du bilan de liquidation
9. Approbation du bilan de liquidation
10. Divers, modalités du remboursement du capital-actions
et règlement du dividende de liquidation

Les rapports du Liquidateur, de l'Organe de révision, les comptes de l'exercice au 30 avril 2010, et le bilan de liquidation sont à la disposition des actionnaires au bureau de la société.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur, qui désirent assister à l'assemblée, sont priés de se munir de leurs titres ou d'un certificat de blocage délivré par une fiduciaire ou une banque.

Anzère, le 1er octobre 2010

Le Liquidateur